

Billon CGI  
4 avenue Maréchal Lyautey  
83400 HYERES

195 Avenue Alphonse Daudet  
83250 LA LONDES

Devis N° : DO40 BI

Le : 28/05/2015

Réf	Désignation	PU HT	Qté	U	Mont. HT
	<p><b>Changement complet de l'isolation sous toiture suite à infiltrations d'eau</b></p> <p><b>Pose et fourniture en sous toiture d'une VMC 3 bouches</b></p> <p><b>Réfection complète de l'ensemble des plafonds de l'appartement suite à dégât des eaux</b></p> <p><b>Reprise des fissures en façades sans application de couleur</b></p>				
	<p><u>Isolation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépose complète de l'isolation existante (laine de verre)</li> <li>- Fourniture et pose d'une isolation type laine de roche de 3,5 mm d'épaisseur sur l'ensemble de la surface soit environ 91 m<sup>2</sup></li> </ul> <p><u>VMC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture et pose d'une VMC en sous toiture avec 3 bouches alimentant : la salle de bains, la cuisine et les toilettes</li> <li>- Création des sorties de VMC en toiture (aujourd'hui inexistantes)</li> </ul> <p><u>Plafonds :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection complète en plâtrerie et peinture (mise en enduit, mise en apprêt, mise en peinture blanc mate 2 couches croisées) de la totalité des plafonds de l'appartement soit environ 91 m<sup>2</sup></li> </ul> <p><u>Façades :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise des fissures infiltrantes avec enduit fibré par élargissement et application de produit de type SIKA durcisseur (sans application d'enduit teinté)</li> </ul>	3 000.00 €			3 000.00 €
		1 700.00 €			1 700.00 €
		3 100.00 €			3 100.00 €
		900.00 €			900.00 €
	<b>Tarification</b>				
	Tarifs matériaux et main d'œuvre ht	8 700.00 €			8 700.00 €
	Acompte sur travaux 45%	4 306.50 €			4 306.50 €

<b>Total HT :</b>	<b>8 700.00 €</b>
<b>TVA :</b>	<b>870.00 €</b>
<b>Total TTC :</b>	<b>9 570.00 €</b>
<b>Net à payer :</b>	<b>9 570.00 €</b>

TVA 10 %: 870.00€

Adhérent à un centre agréé par l'Administration Fiscale, acceptant à ce titre, le règlement des honoraires par chèques

*Merci de nous retourner ce devis daté et signé avec les mentions : « Lu et approuvé » et « Bon pour accord ».*